

DISCOURS DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, À LA SÉANCE INAUGURALE DU CONSEIL INTERNATIONAL POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES, PARIS UNESCO, LUNDI 25 OCTOBRE 1982.

25 OCTOBER 1982 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Messieurs les présidents,

- Monsieur le directeur général,

- Mesdames et messieurs,

- C'est avec un vif plaisir et beaucoup d'intérêt que j'ai répondu à votre invitation de participer à la séance inaugurale de ce Conseil international pour l'éducation des adultes. L'éducation des adultes est en effet à mes yeux, comme aux vôtres, l'une des clés du devenir de notre société, qu'il s'agisse des pays industrialisés ou des pays en voie de développement.

- Les pays industrialisés : ceux-ci sont affrontés au grand bouleversement que l'on a bien souvent décrit, sans en faire encore le tour, le bouleversement technologique de la troisième révolution industrielle. Et l'on peut penser que, grâce à l'éducation permanente, chacun pourra, devra s'adapter au lieu de subir l'évolution. Mieux vaut sans doute en sortir par une meilleure formation, car ce serait autrement se soumettre au phénomène qui paralyse aujourd'hui la croissance mondiale. En fin de compte, il n'est de véritable richesse que dans l'homme, tel a été, m'a-t-il semblé, le fond commun de diverses allocutions. Et c'est pourquoi je tiens à souligner l'importance que la France, l'un de ces pays industrialisés, attache à vos travaux sur ce thème essentiel.

- Mais j'ai dit aussi les pays en voie de développement. Eh oui, les inégalités culturelles engendrent toutes les autres injustices - les oppressions, les exclusions, les violences - et finalement, sans doute, la faim et la misère ! La maîtrise des mécanismes de transmission de la connaissance reste souvent le privilège de quelques-uns, privilège d'autant plus ardemment défendu qu'il est l'une des bases de leur pouvoir.

Et c'est vrai que l'éducation des adultes est par excellence le domaine où doivent se conjuguer les deux types d'action complémentaires, politique des états et activité des associations non gouvernementales `ONG`, tel que ce conseil des associations international pour l'éducation des adultes dont cette assemblée porte témoignage pour son grand dynamisme.

- Les politiques gouvernementales ont pour objet d'assurer au premier chef l'éducation initiale et de fournir les bases minimales de l'accès à la connaissance, l'ouverture d'esprit qui permet le libre choix.

- Les initiatives non gouvernementales, elles, complètent cette action, l'enrichissent par leur diversité même. Ainsi est né dans mon pays, en France, au-cours du siècle dernier, ce que l'on a appelé "l'éducation populaire" création spontanée résultant du mouvement coopératif et du mouvement syndical dans les bourses du travail. Et rappelez-vous la naissance de ces universités populaires, où travaillaient côte-à-côte universitaires et professionnels, artisans et militants, sur la base du volontariat et du bénévolat.

- Mais ne nous enfermons pas dans les stéréotypes. Si l'école doit être unificatrice, pour lutter contre les inégalités dans la phase de développement d'un pays, elle doit aussi, et c'est je le crois le cas pour l'école française, savoir se décentraliser, se diversifier, s'ouvrir davantage sur la vie, rester en prise avec son temps. De ce point de vue, les actions de l'Etat et du monde associatif doivent se conjuguer plus étroitement encore.

Il n'est pas douteux que s'ouvre aujourd'hui pour l'éducation permanente une phase nouvelle. La crise dont on vient de parler, loin d'en tempérer l'urgence, comme s'il s'agissait d'un luxe d'un autre temps, n'en fait qu'accroître la nécessité. Elle pose, cette crise, les problèmes de l'utilisation des techniques nouvelles, de l'accroissement de la mobilité de la vie professionnelle, des missions de l'école, de l'université, en liaison avec l'environnement. Et nous n'y répondrons qu'au prix d'une nouvelle distribution des qualifications individuelles afin que la population active s'adapte aux nouvelles technologies. La formation initiale, c'est l'une de vos raisons d'être que de déboucher sur la formation des adultes, et de leur donner le moyen de dominer leur temps, donnera de plus en plus aux jeunes la

maîtrise des langages fondamentaux et la formation générale propre à leur conférer les capacités nécessaires. Et du coup, cette évolution de la formation initiale, commande le développement positif de la formation continue, dont aujourd'hui trop d'adultes ne peuvent bénéficier en raison de leur trop faible niveau dans la formation initiale. Et parallèlement, l'éducation permanente, ayant précisément pour objet de préparer l'adulte aux nouveaux horizons de notre société, est l'un des instruments majeurs qui nous permettront d'en surmonter les graves obstacles. Déjà se profile, déjà est là, posé en termes clairs, le problème du temps libre, celui de l'allongement de la vie, du développement de ce que nous appelons la nouvelle citoyenneté, de la planétarisation de l'information et j'y reviens encore, la rapidité et la profondeur des mutations scientifiques et techniques.\

Permettez-moi, mesdames et messieurs, de m'attarder un moment sur la situation de la France au regard de cette éducation permanente, puisque j'ai l'honneur de me trouver devant vous, dans cette enceinte internationale mais aussi sur le sol de mon pays, qui vous reçoit et qui en tire les plus grands bienfaits. Il serait fastidieux et je ne le ferai pas, d'énumérer l'ensemble des mesures qui, progressivement, ont donné, ici-même, droit de cité à l'éducation permanente.

- Plusieurs des nôtres s'y sont consacrés, pendant des années, en ont fait la raison d'être de leur engagement politique - certains membres du gouvernement actuel - au cours des années précédentes et quelles que soient les variations de notre vie politique, certains ont été les artisans de l'éducation permanente, continue, considérée comme l'une des bases de notre civilisation.

- Je rappellerai qu'en 1970, les partenaires sociaux, syndicats et employeurs, ont conclu un accord pour développer la formation professionnelle continue, grâce à un financement égal à 1 % de la masse salariale. Je rappellerai que le champ de cet accord a été généralisé par la loi de 1971 et il en est résulté que, l'année dernière, un travailleur sur six a pu participer en France à une action de formation permanente.

- Tout récemment, de nouvelles négociations entre les partenaires sociaux, conclues, c'est une chance, à l'unanimité, ont permis d'améliorer l'accord de 1970, en développant le congé individuel de formation qui permet à chaque travailleur de parfaire ses connaissances, en lui laissant le choix du contenu et de l'organisme qu'il considère comme le plus adapté. Le développement de ce congé individuel amènera les établissements d'enseignement supérieur, ainsi que les associations d'éducation permanente à renforcer leurs moyens en vue de satisfaire une demande croissante.\

Demain, l'ouverture de l'université à l'éducation des adultes sera l'un des axes les plus importants de la nouvelle loi sur les enseignements supérieurs en-cours de préparation et même en-cours de décision. A la charnière entre la scolarité obligatoire et la vie professionnelle, que trouve-t-on ? Les jeunes qui achèvent leur éducation sans avoir acquis une formation professionnelle précise. C'est pour eux que nous avons lancé en 1982 un programme dit "jeunes de 16 à 18 ans", qui devrait rapidement intéresser 100000 jeunes hommes et jeunes filles de notre pays, qui bénéficieront d'une formation alternée pour moitié en entreprise, et pour moitié dans un organisme de formation, de façon à rapprocher de l'éducation permanente ceux qui en ont besoin. La formation continue constitue l'un des domaines privilégiés de la décentralisation audacieuse dans laquelle mon pays s'est engagé. Cette décentralisation sera accomplie le 1er janvier 1983, dans moins de trois mois, l'Etat n'intervenant que directement sur des programmes prioritaires à caractère national.

- Je suis convaincu, mesdames et messieurs, qu'il n'y a pas de solution à ce que l'on appellera une fois de plus, en se méfiant de la facilité des vocables, la crise, car elle mériterait d'être analysée afin de répondre aux questions qu'elle pose.\

Dans la politique du chacun pour soi, une coopération plus intense avec le tiers monde est non seulement indispensable pour réduire des inégalités particulièrement injustes, mais aussi pour que, ensemble, nous sortions du borbier de la stagnation économique.

- La coopération ne peut être, dans le domaine économique, efficace, que si elle est accompagnée, et même précédée par une politique de coopération dans le domaine de la formation. Encore faut-il en définir le contenu ! Je dirai simplement que les acquis méthodologiques de la formation des adultes, la mise au point d'une véritable pédagogie du développement, doivent permettre de promouvoir le concept nouveau de "formation développement".

- J'écoutais avec beaucoup d'attention le message du président Etcheverria et je notais ses réflexions. Apprendre à lire, à écrire, à calculer, cela doit d'intégrer davantage dans une conception plus générale

Apprendre à lire, à écrire, à calculer, cela doit s'intégrer d'avantage dans une conception plus générale de la vie et de ses obligations. Apprendre à produire, en-particulier sur-le-plan agricole et artisanal, cela rejoint la grande leçon de l'éducation des adultes rappelée par l'un des rapporteurs de votre conférence sous la forme du proverbe chinois : "J'oublie ce que j'entends, je me souviens de ce que je vois, je sais ce que je fais".

- L'aide technique, en-matière de formation des adultes, évolue vers des dispositifs d'échanges technologiques substitués à de simples transferts autour desquels s'organisent trop souvent des modèles éducatifs en contradiction avec l'intérêt des pays ou des régions sous-développées. Il est possible d'offrir des services d'ingénierie éducative, appuyés sur des expériences fécondes multiples, diversifiés, qu'en-particulier l'éducation nationale a accumulés tant en France qu'à l'étranger.\nUn programme intensif de formation de ces agents du développement peut être mené, je le crois, en collaboration entre les associations non gouvernementales et les Etats responsables. L'esprit qui présiderait à de telles initiatives viserait à permettre la déffusion et la maîtrise adaptée de ces nouvelles technologies de l'information, des économies d'énergies, de la biotechnologie, en liaison avec les stratégies de développement endogène. Parallèlement à la maîtrise des grands projets industriels priorité serait ainsi donnée aux formations liées à l'agriculture, à l'alimentation, à la santé et à la création d'un tissu d'activités artisanales et de production rurale qui permettront de préserver ce fond de civilisation hors desquels il ne peut y avoir pour personne de projection utile dans un monde mécanisé, bien que il faille, là aussi tirer tous les profits possibles d'une mécanique ou de la mécanique au service de l'homme.

- Pour cela il convient d'éviter la simple mise à la disposition d'experts - il en faut des experts - le financement aveugle - il faut du financement - l'exportation de systèmes de formation - il faut de l'exportation : mais l'exportation de systèmes de formation clés en main risque assez rapidement de niveler les différences et d'échouer tout simplement parce que l'homme n'est pas préparé et ne doit pas l'être - c'est un grand risque pour lui - à se reconnaître dans une formule générale qui sera finalement ou qui risque de devenir l'un des moyens de l'oppression.\n

Déjà, en France, des groupes industriels publics ou privés, des organismes de formation ont fait cette analyse, ils ont entrepris l'effort d'adaptation, ils accueillent dans leur centre de formation professionnelle les adultes en provenance des pays du tiers monde aux côtés de stagiaires français : de telles initiatives doivent être multipliées. J'y veillerai pour ce qui touche à mon pays.

- Est-il nécessaire de souligner que cette -entreprise n'est pas une univoque, que les projets des politiques de l'éducation dans les pays en voie de développement constituent des expériences susceptibles d'enrichir l'action éducative, dans nos propres pays que leur traduction technologique est capable de guider nos efforts de recherche dans le domaine des industries et de la communication en-particulier.

- Bref, je souhaite que l'action de la France et de quelques autres s'intègre dans une action à l'échelle de l'Europe communautaire `CEE`, elle-même plus sensible qu'elle ne fût jusqu'ici, à l'ensemble créé heureusement depuis quelques années et qui fait que l'Europe et de nombreux pays du tiers monde avancent, sinon d'un même pas, du moins dans la même direction.

- La formation des femmes et des hommes sera, je le souhaite, et je m'y appliquerai, une dimension essentielle des nouveaux accords de Lomé.\n

En conclusion, et après avoir insisté sur plusieurs des leçons que j'ai tirés des allocutions précédentes il est bien clair et cela a été parfaitement exposé, que priorité doit être donnée à l'accès à la culture des millions et bientôt des milliards d'êtres humains, qui n'ont pas ce droit reconnu, ou s'il leur est reconnu, dont l'application leur est contestée tant est commode le moyen, qui s'appelle l'ignorance pour perpétuer bien des systèmes que la connaissance éloignerait.

- Et si l'on veut que ces millions de femmes et d'hommes, bientôt ces milliards, le temps va vite passer qui nous précipitera sur les rivages du 21ème siècle, aient cet accès à la culture par la formation continue, cela va nous permettre de disposer d'une masse immense d'inventions, de création, de façon d'être où seront étroitement mêlées l'affirmation individuelle dans la collectivité nationale, locale ou régionale, jalousement fière de ses propres richesses et de ses traditions, et cependant intelligemment ouverte sur les modes nouveaux, sur la confrontation et sur cette somme que représentera pour l'humanité l'addition des cultures autrement que dans la confusion des sigles.

- Je pense que les pays les moins avancés `PMA` qui sont souvent dépourvus en matière première et confrontés à une nature ingrate, s'il est bien nécessaire de les aider à franchir cette passe, eux aussi et peut-être eux surtout, disposant de cette première matière qui s'appelle "l'homme", sont en mesure, si on les aide, d'aller plus vite qu'on ne le croit parce qu'ils disposent de cultures parfaitement capables d'aborder les époques de haute technologie, parfaitement capables parce que reposant sur la réflexion, la méditation, la connaissance de la nature, la connaissance des ressorts humains dans les relations collectives et ce je ne sais quoi qui fait que l'on croit en soi-même et au destin de l'homme face aux forces qui le détruisent.

- Pour que les femmes et les hommes du tiers monde puissent parvenir à ces connaissances utiles et respectueuses comme je viens de le dire, des identités culturelles, les gouvernements doivent unir leurs efforts. Les organisations gouvernementales, les associations multiplier leurs initiatives. C'est ce que vous faites, mesdames et messieurs, c'est ce que vous conduisez, messieurs les présidents, c'est la raison d'être d'un choix qui pour vous, très souvent, est un choix, je le disais pour commencer, de vie, c'est à quoi vous avez consacré le meilleur de vous-même. Je me contenterai de vous dire que la France, pour sa part, est prête à assumer pleinement ses responsabilités en ce domaine.\